

Compte rendu du Conseil d'école le petit Prince AGNETZ du 11 juin 2021

1/ Effectifs et rentrée 2021.

- Prévisions : 29 PS, 33 MS, 31 GS.
- La rentrée sera le 2 septembre. Une demande auprès de l'inspectrice a été faite pour un accueil échelonné, échelonné, soit sur 2 jours, soit sur une matinée.
- La rentrée est sous condition du protocole sanitaire qui sera en vigueur à ce moment-là.
- La visite virtuelle de l'école maternelle a été fortement déconseillée en raison de la sécurité des enfants (plan Vigipirate). Nous décidons tous les acteurs de ne pas mettre en place cette visite virtuelle pour les petites sections.

À noter, après le Conseil d'école, la visite des locaux a pu avoir lieu en présence des enfants et de leurs parents, sous respect des conditions sanitaires.

2/ Bilan

- APC : En fonction des besoins des élèves, notamment geste graphique et découpage. Les APC ont eu lieu les midis.
- Un bal de fin d'année est en cours d'organisation en respectant le protocole sanitaire en vigueur.
- Intervention de l'infirmière scolaire : hygiène bucco-dentaire et hygiène de vie. Reconduite des actions de l'infirmière scolaire l'an prochain.
- Les actions du projet d'école qui n'ont pas pu être réalisées seront reportées si les conditions le permettent. Par exemple, Lego et Kaplas, jeux mathématiques et de société à destination MS et GS.

3/ Les travaux

Opération de révision et travaux de tous les vélos (une vingtaine) effectuée par la mairie pendant l'été. L'association informe l'achat de vélos pour compléter le parc existant.

4/ Projet bibliothèque

La réception du mobilier adapté aux élèves de maternelle est prévue au mois de juin. La bibliothèque sera installée au dortoir durant l'été. L'école a eu une dotation par l'inspection académique, 1 500€ pour l'achat de livres.

5/Remplacement ATSEM.

En cas d'absence de 7 jours, elles ne sont pas remplacées. Au-delà, la mairie évoque des difficultés de recrutement, En effet, la mairie ne peut pas faire appel à l'intérim comme dans le privé. Pour l'AYPEAH, le non-remplacement d'une ATSEM engendre des complications notamment dans le cadre de l'accompagnement des enfants (gestes de la vie courante...), et dans le cadre des apprentissages. Après échanges avec l'ensemble des acteurs, une piste a été évoquée concernant un centre de gestion à Beauvais. La mairie va se renseigner.